

n° 248

Secoutre
Catillion

Le premier décembre mil neuf cent vingt cinq à onze heures, devant Nous, Alfred Félix Adonis Dozias, adjoint au Maire de la Ville d'Arras, Officier de l'Etat Civil par délégation, ont comparu publiquement en la Maison Commune Gaston Jean Marie Secoutre, commis de perception, né à Aeq (Pas de Calais) le dix huit mars mil huit cent quatre vingt dix neuf, vingt dix ans, domicilié à Croisilles, fils de Louis Jean-Marie Augustin Secoutre, instituteur honoraire, et Marthe Céline Marie Flé, son épouse, sans profession, domiciliés à Henchain, d'une part. Et Aline Mathilde Léonie Henriette Catillion, sans profession, née à Bucquoy le dix neuf juillet mil neuf cent dix, dix-neuf ans, domiciliée à Arras, fille de Paul Catillion, négociant, et Elise Werbrouck, son épouse, sans profession, domiciliés à Arras, présents et consentants, d'autre part. Les futurs époux, les père et mère de la future épouse, déclarent que leur contrat de mariage a été reçu le sept novembre dernier par maître Bécu, notaire à Arras. Aucune opposition n'ayant été faite, les contractants ont déclaré l'un après l'autre vouloir se prendre pour époux, et Nous avons prononcé au nom de la loi que Gaston Jean Marie Secoutre et Aline Mathilde Léonie Henriette Catillion sont unis par le mariage. En présence de Henri Catillion, chef comptable, à Arras, et Paul Catillion, caporal au service météorologique, à Paris, témoins majeurs, qui, lecture faite, ont signé avec Nous, les époux, et les père et mère de l'épouse.

Alfred
A. Catillion
P. Catillion
E. Camille
P. Catillion
Dozias
ad

n° 249

Belin
Cléry

cent vingt cinquante et
Le cinq décembre mil neuf cent vingt cinq à onze heures, devant Nous, Alfred Félix Adonis Dozias, adjoint au Maire de la Ville d'Arras, Officier de l'Etat Civil par délégation, ont comparu publiquement en la Maison Commune Melchior Joseph Belin, couvreur, né à Henin-Liétard le quinze octobre mil neuf cent deux, vingt trois ans, domicilié à Roubaix, avant à Wattrelos, fils de Edouard François Belin, manœuvre de maçon, domicilié à Wattrelos, présent et consentant, et Marie Joseph Thieffry, son épouse, domiciliée à Wattrelos, consentante, d'une part. Et Yvonne Emélia Cléry, ménagère, née à Arras le deux septembre mil neuf cent sept, dix huit ans, y domiciliée, fille de François Jules Cléry, décédé, et Jeanne Louise Capy, sa veuve, ménagère, domiciliée à Arras, présente et consentante, d'autre part. Les futurs époux, le père du futur époux, la mère de la future épouse, déclarent qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage. Aucune opposition n'ayant été faite, les contractants ont déclaré l'un après l'autre vouloir se prendre pour époux, et Nous avons prononcé au nom de la loi que Melchior Joseph Belin et Yvonne Emélia Cléry sont unis par le mariage. En présence de Julien Quester, maçon, à Arras, et Jules Cléry, frappeur, à Arras, témoins majeurs, qui, lecture faite, ont signé avec Nous, l'épouse, le père de l'époux et la mère de l'épouse, l'époux ayant déclaré ne savoir signer.

Cléry Belin Cléry Dozias
V. Cléry Quester